



Commune de Wellin

Note de politique générale 2020

Conformément au [code wallon de la démocratie locale et de la décentralisation](#), le collège communal présente au conseil son projet de budget pour l'exercice suivant ainsi qu'une note de politique générale.

Cette note de politique générale est un texte important dans la mesure où il donne le ton de l'action communale pour 2020 et pour le futur.

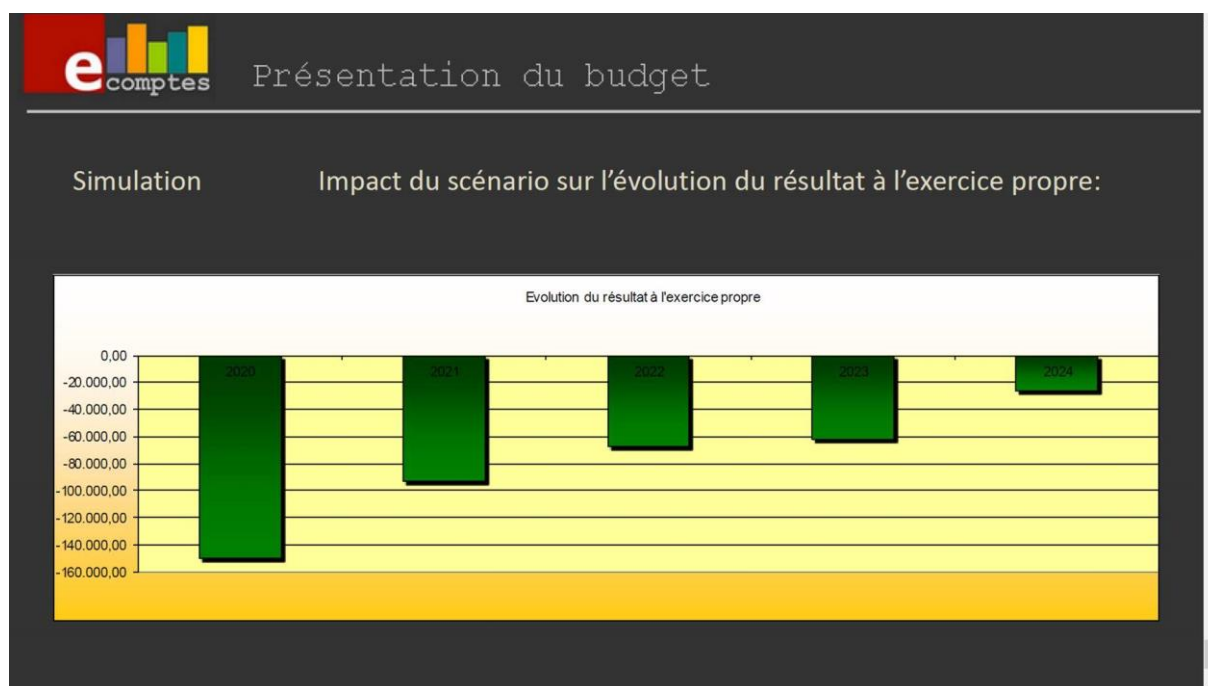
Vous retrouverez dans notre budget ordinaire et extraordinaire les priorités et les objectifs politiques, les moyens budgétaires qui y sont alloués. Ce document vient compléter le Programme Stratégique Transversal adopté en septembre dernier.

Pour savoir où l'on va, il faut faire l'analyse d'où l'on vient : ce qui est vrai pour la trajectoire humaine, l'est également pour la trajectoire budgétaire.

Le Collège communal, issu des dernières élections communales, est entré en fonction le 4 décembre 2018. Dès les premiers jours, nous avons pris connaissance en profondeur de la situation financière très compliquée de la Commune.

Fin décembre 2018, trois semaines après notre entrée en fonction au Collège communal, nous présentions notre premier budget pour assurer la transition, sans aucun nouveau projet, simplement la continuité de la législature précédente. A cette occasion, nous étions alarmistes quant à l'avenir des finances communales qui, sans mesures structurelles importantes, allait réellement nous plonger dans des déficits importants au long de la législature.

Rappelez-vous, l'année dernière, j'ai projeté le graphique ci-dessous représentant la trajectoire budgétaire sur la législature, permettant de comprendre l'héritage qui nous avait été légué par nos prédécesseurs.



Nous héritons donc d'une situation avec un déficit structurel que l'on pouvait estimer comme suit :

- 2020 : -150.000 €
- 2021 : -100.000 €
- 2022 : -70.000 €
- 2023 : - 65.000 €
- 2024 : - 30.000 €

Et cela, sans aucun nouveau projet, sans vision d'avenir.

Pour mieux comprendre la gravité de la situation, nous avons également analysé l'historique des comptes depuis 2016. Voici ce que cela donne.

Exercices:	Résultats des comptes d'exercice				Budget initial 2020	Budget après dernière M.B. 2020
	2016	2017	2018	MB 2 2019		
<b>Résultat global:</b>	<b>959.947,71</b>	<b>928.593,66</b>	<b>565.529,41</b>	<b>473.071,19</b>	<b>455.779,42</b>	<b>0,00</b>
<b>Exercice propre:</b>	<b>-99.320,93</b>	<b>-79.059,95</b>	<b>-222.381,36</b>	<b>12.057,07</b>	<b>8.126,93</b>	<b>0,00</b>

Nous voyons que les exercices 2016 – 2017 – 2018 sont en négatif durant trois années consécutives. Les réserves de la Commune de Wellin s'épuisent progressivement. Il était nécessaire et urgent de redresser la barre dès 2019 si l'on voulait éviter la faillite virtuelle de la Commune de Wellin d'ici quelques années.

Comme déjà affirmé depuis un an, nous avons voulu trancher avec les mesures artificielles utilisées dans le passé. Il y avait tout d'abord la technique intitulée « **Crédit Spécial** », correspondant à une recette fictive d'environ 100.000 € par an. Ces sommes permettent d'équilibrer artificiellement le budget, mais ne répondent pas aux principes du « budget vérité » ni d'une bonne gestion. Il y avait aussi parfois la surestimation des **ventes de bois**, via le recours aux montants des ventes moyennes des 5 dernières années (698.000 €). Nous préférons nous baser sur l'estimation plus réaliste proposée par le DNF (585.000 €). Enfin, certaines recettes étaient maintenues artificiellement dans le budget ou étaient surévaluées...

A terme, le recours à ces différents artifices allait nous mener face à un mur, à une impasse. Nous voulons rester crédibles et être rigoureux dans la gestion des finances communales. Pour cela, il faut affronter en face la réalité des chiffres et apporter les réponses adéquates. C'est la mission que le Collège communal s'est donnée, en excellente collaboration avec l'administration communale dans son ensemble, ainsi qu'avec sa directrice générale et son directeur financier que nous tenons à tous remercier vivement.

Comme déjà présenté lors du Conseil communal du mois dernier, en novembre 2019, pour rétablir et assainir la situation financière, le Collège communal entend agir sur plusieurs leviers que je rappelle brièvement.

**1. Augmenter la population de Wellin, tout en restant compatible avec son caractère rural.**

L'objectif consiste à créer les conditions, en agissant sur l'emploi et le logement, de nature à accroître la population, c'est-à-dire le nombre de nouveaux redevables et donc d'augmenter les recettes communales.

Je rappelle encore que, selon nos estimations, un ménage qui est propriétaire, qui dispose d'un véhicule et qui travaille rapporte environ 2.500 € par an de recettes communales. Pour faire bref et pour illustrer le propos, si la population augmente de 150 personnes, correspondant à environ 50 ménages d'ici la fin de la législature, cela permettrait d'espérer une recette supplémentaire de l'ordre de 125.000 € par an. Evidemment, l'augmentation de la population constitue aussi un coût (nouvelles infrastructures, entretien des voiries, déchets ménagers, service public, etc...) que nous devons intégrer dans nos prévisions.

Dans cette optique, dès le début de la législature, nous avons invité Idelux à relancer activement l'extension de la Zone d'activité économique d'Halma. Nous avons également initié un schéma de développement communal (SDC) afin de définir une stratégie d'aménagement du territoire sur l'ensemble de la Commune de Wellin. Ces deux dossiers prioritaires avanceront de manière importante en 2020.

Cette stratégie ne pourra porter ses fruits qu'à moyen terme. Ce n'est pas du jour au lendemain que l'on verra les effets bénéfiques de cette politique. Nous espérons bien en voir les résultats positifs d'ici la fin de la législature.

## **2. Diminuer certaines dépenses.**

Nous avons prioritairement porté notre attention sur la réduction de certaines dépenses :

- Non-remplacement d'un ouvrier ayant quitté le service technique communal suite à une réorientation professionnelle.
- Non-remplacement d'une personne du service entretien suite à une mise à la pension.
- Monitoring et analyse de chaque article des dépenses du budget pour en contenir voire en réduire le montant. Les frais de fonctionnement sont sous contrôle.
- Comme annoncé en début de législature, réduction importante des frais de téléphonie et d'assurances, ce qui représentera une économie importante au plus tard en 2021.

## **3. Adaptation de la fiscalité communale.**

Nous avons vu dans le graphique précédent que les 4 prochaines années étaient délicates sur le plan budgétaire. Il nous faut passer ce cap. Les mesures exposées aux points 1 et 2 ci-dessus sont insuffisantes pour atteindre cet objectif en 2020 et pour nous permettre de mener et de financer les actions détaillées dans notre Programme Stratégique Transversal (PST).

La fiscalité communale constitue un instrument nécessaire pour rétablir l'équilibre budgétaire dès 2020 sans utiliser aucun artifice budgétaire ni sans compter sur des recettes de bois extraordinaires aléatoires.

C'est ainsi que, sur le plan fiscal, vous vous rappellerez que, à partir de l'exercice 2020, nous avons :

- diminué le taux de l'IPP qui passe de 8,2 % à 8,00 %.
- augmenté le taux du précompte immobilier qui passe de 2.500 additionnels à 2.600 additionnels.
- rétabli la taxe annuelle sur les immeubles raccordés aux égouts à 40 € par ménage, mais en prévoyant des exemptions pour les ménages précarisés.

Voyons les prévisions budgétaires 2020 à l'ordinaire.

### Evolution des dépenses ordinaires :

	Dépenses ordinaires actées aux comptes				Budget initial	Budget final après dernière M.B.
	MB2					
	2016	2017	2018	2019	2020	2020
Personnel	1.870.054	1.954.300	2.115.450	2.194.923	2.194.695	-
Fonctionnement	1.036.701	1.183.125	1.067.374	1.330.616	1.241.012	-
Transferts	1.125.709	1.172.895	1.247.641	1.303.072	1.326.194	-
Dette	622.323	646.990	691.628	812.039	913.241	-
Prélèvements Exercice	124.000	95.000	-	370.000	-	-
<b>Total (exercice propre)</b>	<b>4.778.787</b>	<b>5.052.309</b>	<b>5.122.093</b>	<b>6.010.650</b>	<b>5.675.142</b>	<b>-</b>
Mali Exercice	-	-	-	-	-	-
Exercices antérieurs	107.434	98.078	239.707	54.200	25.419	-
Prélèvements	-	-	-	68.453	-	-
<b>Total général</b>	<b>4.886.221</b>	<b>5.150.388</b>	<b>5.361.800</b>	<b>6.133.303</b>	<b>5.700.561</b>	<b>-</b>

### Evolution des recettes ordinaires :

	Recettes ordinaires actées aux comptes				Budget initial	Budget final après dernière M.B.
	MB2					
	2016	2017	2018	2019	2020	2020
Prestation	984.202	1.148.343	831.353	1.581.326	1.115.085	-
Transferts	3.666.150	3.797.755	4.040.996	4.402.986	4.516.722	-
Dette	29.114	27.151	27.362	38.396	36.462	-
Prélèvements Exercice	-	-	-	-	15.000	-
<b>Total (exercice propre)</b>	<b>4.679.466</b>	<b>4.973.250</b>	<b>4.899.712</b>	<b>6.022.707</b>	<b>5.683.269</b>	<b>-</b>
Boni Exercice	1.162.662	1.003.217	1.017.291	583.667	473.071	-
Exercices antérieurs	4.041	19.748	10.327	-	-	-
Prélèvements	-	82.767	-	-	-	-
<b>Total général</b>	<b>5.846.169</b>	<b>6.078.982</b>	<b>5.927.329</b>	<b>6.606.374</b>	<b>6.156.340</b>	<b>-</b>

Pour les détails, je m'en réfère au **Powerpoint** que je vous projette en séance.

Comme l'année dernière, nous avons trouvé important de savoir où l'on va, en ayant une véritable vision de la trajectoire budgétaire de la Commune de Wellin pour les années futures. Ne pas avoir le nez dans le guidon, mais regarder plus loin ! C'est un exercice important et nécessaire que tout bon gestionnaire doit accomplir.

Cet exercice prospectif requiert une analyse rigoureuse. Il faut établir des hypothèses de travail. Celles-ci doivent être raisonnables. Je vous propose de les présenter ci-dessous.

Nous sommes partis sur la base du budget 2020 en prévoyant les évolutions suivantes.

### Projection sur les dépenses :

	Dépenses ordinaires (engagements actés aux comptes)				Budget initial 2020	Budget final après dernière M.B. 2020	Projections (selon tableau détaillé)				
	2016	2017	2018	2019			2021	2022	2023	2024	2025
Personnel	1.870.054	1.954.300	2.115.450	2.034.746	2.194.695	-	2.245.524	2.298.617	2.353.001	2.408.707	2.465.768
Fonctionnement	1.036.701	1.183.125	1.067.374	959.343	1.241.012	-	1.233.015	1.237.157	1.241.368	1.245.828	1.250.367
Transferts	1.125.709	1.172.895	1.247.641	1.171.461	1.326.194	-	1.434.496	1.458.328	1.481.825	1.500.768	1.519.867
Dette	622.323	646.990	691.628	354.585	913.241	-	901.632	880.547	874.400	842.080	767.584
Prélèvements Exercice	124.000	95.000	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>Total (exercice propre)</b>	<b>4.778.787</b>	<b>5.052.309</b>	<b>5.122.093</b>	<b>4.520.135</b>	<b>5.675.142</b>	<b>-</b>	<b>5.814.668</b>	<b>5.874.649</b>	<b>5.950.593</b>	<b>5.997.384</b>	<b>6.003.585</b>

### Hypothèse de travail :

- Frais de téléphonie : - 20% en 2021
- Frais d'assurances : - 10% en 2021
- Frais de personnel : + 2,43 % par an (estimations pessimistes du CRAC)
- Dotation CPAS : + 70.000 € en 2021
- Dotation Zone de secours (pompiers) : voir les projections communiquées par la zone (augmentation d'environ 20.000 € chaque année...)
- Dotation Zone de Police : constant, pas de modification jusque 2025
- Dotation hall omnisport : + 2% par an
- Dotation Fabriques d'église : + 1% par an
- Dotation directeur financier : + 2% par an



## Projection sur les recettes :

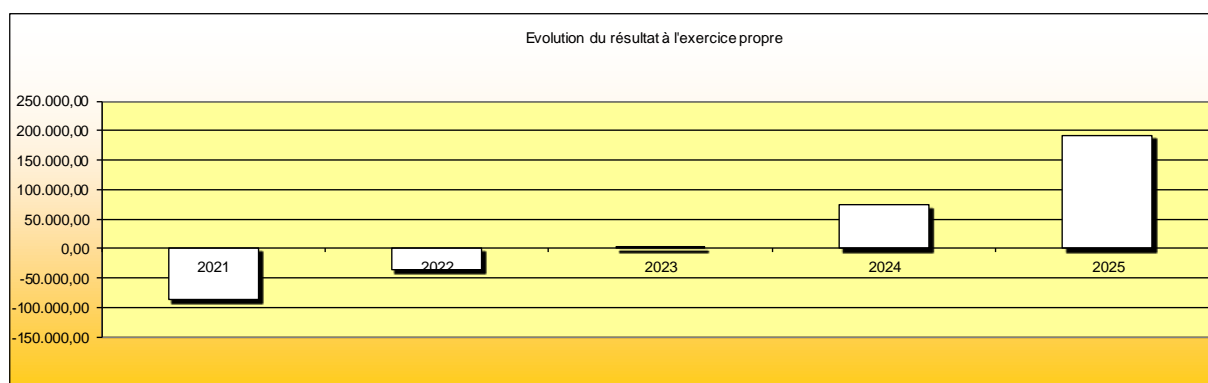
	Recettes ordinaires (engagements actés aux comptes)				Budget initial 2020	Budget final après dernière M.B. 2020	Projections (selon tableau détaillé)				
	2016	2017	2018	2019			2021	2022	2023	2024	2025
Prestation	984.202	1.148.343	831.353	1.534.656	1.115.085	-	1.080.231	1.085.822	1.091.480	1.096.728	1.102.035
Transferts	3.666.150	3.797.755	4.040.996	3.067.047	4.516.722	-	4.610.227	4.716.346	4.826.139	4.939.468	5.056.504
Dette	29.114	27.151	27.362	27.901	36.462	-	36.462	36.462	36.462	36.462	36.462
Prélèvements Exercice	-	-	-	-	15.000	-	-	-	-	-	-
<b>Total (exercice propre)</b>	<b>4.679.466</b>	<b>4.973.250</b>	<b>4.899.712</b>	<b>4.629.604</b>	<b>5.683.269</b>	<b>-</b>	<b>5.726.919</b>	<b>5.838.629</b>	<b>5.954.081</b>	<b>6.072.658</b>	<b>6.195.000</b>

## Hypothèses de travail :

- IPP : + 2% par an
- Précompte Immobilier : + 2% par an
- Fonds des Commune : + 4% par an
- Rendement des taxes communales : + 5% par an (les années précédentes, augmentation de 8% par an...)
- Subsidés points APE : + 1% par an
- Ventes de bois : 550.000 € par an (pour rappel, la moyenne annuelle des 5 dernières années était de 698.000 €).

En ce qui concerne la dette, nous sommes partis de l'hypothèse que tous les projets prévus au budget extraordinaire seraient réalisés en 2020 et que tous les emprunts seraient donc consolidés à taux fixe pour 2021.

## Voici la trajectoire budgétaire jusque 2025.



**2021 : - 87.749,00 €**  
**2022 : - 36.020,00 €**  
**2023 : + 3.488,00 €**  
**2024 : + 75.274,00 €**  
**2025 : + 191.415,00 €**

Nous voyons que les années 2021 et 2022 seront en déficit respectivement d'environ 88.000 € et 36.000 € et que nous retrouverons l'équilibre à l'horizon 2023 et que de belles marges se dégagent pour les années 2024 et 2025.

Il faut savoir que, grâce aux bonnes recettes de bois de cette année 2019, nous avons pu constituer des provisions pour 584.024 €. Cela nous laisse des marges de manœuvre pour faire face à ces deux mauvaises années (2021 et 2022), en attendant le retour à meilleure fortune.

En conclusion de la présentation du budget ordinaire, avec les mesures structurelles que nous avons adoptées lors du précédent Conseil communal ainsi qu'avec cette proposition de budget, nous pouvons passer la tempête, garder le cap sur l'avenir avec de belles perspectives.

**A l'extraordinaire**, retenons que les projets prévus en 2020 seront financés par subsides (651.385,66 €) et par emprunts (631.940,88 €).

Voici les nouveaux projets prévus en 2020 :

- Mobilier hôtel de ville : 100.000 €
- Matériel informatique (PC + serveur) : 25.000 €
- Travaux à l'ancien presbytère de Chanly : 10.000 € (porte coupe feu + terrasse + mur mitoyen)
- Aménagement cafétaria hall de voirie : 5.000 €
- Entretien des voiries communales : 200.000 €
- Remplacement véhicule service technique : 40.000 €
- Petit équipement service technique : 5.000 €
- Modernisation Éclairage public : 40.000 € (LED pour 29.000 € et Hayettes pour 11.000 €)
- Panneaux touristiques (balade Calestienne et Passerelle Maria) : 7.500 €
- Marquage au sol balade Ardenne cyclo : 91.980,76 €

- Capsule vidéo touristique : 6.000 €
- Plaine de Jeux Lomprez : 83.180 €
- Ecole de Lomprez :
  - Isolation toiture : 85.000 €
  - Entretien divers : 5.000 €
  - Achat petit mobilier : 3.000 €
  - Tableau numérique : 4.000 €
- Salle de Lomprez (auteur de projet) : 50.000 €
- Salle de Lomprez (travaux) : 462.000 €
- Protection Dojo hall omnisports Wellin : 6.500 €
- Sécurisation hall omnisports Wellin : 19.000 € (cameras, accès via badges)
- Skate park hall omnisports Wellin : 20.000 €
- Climatisation crèche : 11.000 €
- Équipement des cimetières communaux : 15.000 €
- Étude reconversion ancien site GILSON : 7.517,97 €

N'oublions pas les projets en cours de réalisation et qui ont été attribués cette année 2019, notamment :

- Rénovation de l'hôtel de ville
- Nouvelle salle de village à Halma
- 4 logements Tremplin (ancienne Gendarmerie Wellin)
- Réseau chaleur à Wellin
- Nouveaux trottoirs au quartier Bai Jouai
- Schéma de Développement communal
- Matériel de fitness extérieur à la Mda
- Le Plan Local de Propreté
- Wellin Compétence...

En conclusion, vous aurez pu constater que le Collège reste ambitieux pour l'avenir de notre belle Commune. Nous développons une vision prospective du devenir de notre territoire, via le Plan Stratégique Transversal (PST), en étant attentifs aux objectifs budgétaires : un budget équilibré en 2020, un retour à l'équilibre structurel en 2023 et des marges budgétaires intéressantes en 2024 et les années suivantes. Conformément à notre devise :

***voir loin, être proche !***